L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 JUIN 1871.

44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 21 JUIN 1871.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

— M. Guibault, à 10 heures, sur les lieux, — ...ites et les installations du magasin de lampes, ... d.c. Nelp rue St-Philippe, près Bourbon. — E. Morphy, 67 rue des Magasins, — Quincaillerie, Coutellerie, Ferblanterie, &c.

— Hoffman Marks & Co., au No 32 de la rue ...artres — Marchandises sèches et lingerie, ... un beau magasin de détail, chaussures de ...

— E. F. Morphy, à 10 1/2 heures sur la Levée, ... de la rue Julie, 104 balles de foin.

Vous faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", en ... dans nos rues Camp et Poydras.

Foin, Foin, Foin.—Voyez l'annonce de M. D. ...

Quincaillerie, Coutellerie et Cordes.— ... annonce d'encan de M. D. F. Morphy.

... ROUGES. — M. J. Mandin, 168, rue ... nouvellement Vieille-Levée, a ... par la *Comtesse Duchatel*, cent barriques rouges, qu'il vendra à bon marché.

... DE 1870-71.—M. L. Boucherean ... de faire paraître l'intéressant opuscule qui parut dans les ans, dans le courant du printemps. On y trouve un état ... de la récolte de sucre et de riz en ... ante, avec le chiffre exact de la production non seulement dans chaque paroisse mais dans chaque plantation. Ce volume renferme en outre une foule de renseignements fort précieux pour l'agriculteur. Nous avons remarqué dans la ... livraison un article important ... les conditions actuelles du travail ... les campagnes.

... lecteur, dans quelques lignes qu'il ... au public, sollicite son appui et particulièrement celui des planteurs sucriers ... concours ne lui a pas encore été complètement acquis. La publication annuelle ... ouvrage lui impose des charges ... parviendra à couvrir entièrement ... nombre de ses souscripteurs s'accroît ... dans une certaine proportion. Pour ... les statistiques qu'il livre à ces ... il lui faut parcourir toutes les ... sucrières de la Louisiane, ... lui impose à la fois et de grandes ... et de fortes dépenses.

Statement of the Sugar and Rice Crop, ... vente chez J. A. Gresham, Nos 2 1/2 ... delet et 92 Camp.

La Mort de Vallandigham.

... soit subite de ce citoyen distingué ... perte sérieuse pour le pays. ... hommes politiques, dans le sens ... du mot, deviennent de plus en plus ... sont remplacés presque partout ... politiciens. Vallandigham était ... ctère, un type de l'ancienne génération ... d'Américains. A l'époque de la ... quand tous les chefs du parti démocrate lâchaient peut et abandonnaient ... principes pour suivre le torrent populaire, Vallandigham est resté ferme ... sur roc. Sans cesser de condamner ... ction, il n'est toujours prononcé ... la guerre que le Nord faisait au ... tention tête au despote Lincoln, et ... comment celui-ci s'en est vengé ... suivant dans les lignes confédérées.

Vallandigham avait été deux fois membre du congrès et il avait au moment ... pour être appelé à jouer ... plus important dans les destinées ... Doué de l'esprit d'initiative, ... de cœur ayant au plus haut degré ... dépourvu par contre de tendresse, mais ... que certes il commettait ? Nous n'osons ... pas, toutefois, vous qui êtes l'indulgence ... exclusive, vous incriminer ce ... point, et vous comprendre, avec ... tout autre, qu'on peut plaindre un homme ... tressaillir, cet homme fût-il même notre ... ami, car nous ne savons pas si au fond ... de son cœur il n'y avait pas une fourberie, une croyance sans borne dans un principe quelconque. Pardonnez donc, afin qu'il nous soit beaucoup pardonné, n'envenimons pas les discussions, ne nous faisons pas bandes de haine et de vengeance. Majorité ne crions pas toujours aux minorités, minorités, misérables prolétaires, reprit de justice, assassins etc. etc. Instruisons pas l'étude impartiale du passé à faire ... mieux dans l'avenir, et, permettez-moi, ... le rédacteur de ce terminer par une phrase bien simple mais pourtant bien ... grande d'idées.

Salut et fraternité.

Un des trois ex-membres de l'*Abeille*.
DR LOUIS.

Les Forces de la Commune.

Il paraît que les statisticiens d'académie, ... habituée, sont de grouper, soit de décomposer les chiffres, et manifesté du ... certain étonnement à la vue de l'armée de la Commune.

En comptant bien, les bataillons des fédérés ont formé un contingent de cent dix mille hommes à peu près.

Le dénombrement a été donné par un de ceux qui, voyant de près les choses par amour de la vérité, n'ont aucun intérêt à ... ni à exagérer l'importance d'une situation.

Suivant ces renseignements, il y avait d'abord à l'état de volontaires, obéissant à l'Internationale et agissant de mot d'ordre du comité central, un contingent de 30,000 adhérents, pour la plupart fanatiques. Cette ... des républicains ultra-rouges ou des socialistes, centimes de philosophie, vivant par la lettre. Etait-ce mieux dans lequel on choisit ...

A bien prendre, c'était encore la parait-il, la meilleure portion des forces communalistes, supposé qu'il y en eût de bonnes.

En regard de ces chiffres, posez les esprits faibles, les ignorants, les hésitants, les poltrons, les égoïstes, ceux que l'influence ... le volcanage de la commune de décevant ... les doctrines entraîne toujours après elles. Cet autre élément ne s'élève pas à moins de 15,000 hommes, faciles à lever dans le cercle immense des vingt arrondissements de Paris.

Immédiatement après arrivent les déclassés, les fruits secs des diverses professions libérales, avocats sans cause, médecins sans clientèle, journalistes sans public, peintres sans nom, bachelers ès-lettres sans rien autre chose que le diplôme, ingénieurs de tabagie, officiers retraités, prêtres défroqués, notaires révoqués, huissiers chasses, commédiens sifflés, musiciens ...

pour une cause que, dans leur ignorance, ils ont un croire bonne, mais, en notre âme et conscience, nous ne pouvons excuser ceux qui, non contents de risquer leur vie dans une guerre civile odieuse et que nous considérons comme un acte de trahison envers la France, eu égard aux circonstances où elle a eu lieu, voulaient forcer par des exécutions sommaires, la MAJORITÉ des Parisiens à se battre avec eux, incendiaient des maisons habitées par des femmes, des enfants et des non combattants, et s'efforçaient de réduire en cendres une ville où il restait encore un million et demi d'habitants, leurs compatriotes.

Pour ceux qui ont prémédité cet épouvantable forfait—et la preuve de cette préméditation se trouve dans les séances officielles de la Commune, dans les articles de ses journaux, dans la lettre écrite en 1870 des Etats-Unis par Clusret à Varlin, et dans le programme de Blanqui que nous connaissons depuis 25 ans — pour ceux-là: nous n'aurons ni pitié ni miséricorde.

M. Louis parle d'Elbeuf et de Rouen; nous ne comprenons pas la portée de son allusion, bien que nous connaissions personnellement les événements qui se sont passés dans ces villes en 1848. Il n'y a rien eu dans ces événements d'analogue à ce qu'ont fait à Paris les partisans de la Commune.

Si M. Louis voulait étudier un peu mieux l'origine, les causes et les actes de l'insurrection qui s'est affublée du faux masque de l'indépendance communale, il renoncerait à excuser ceux qui, sciemment ou inconsciemment, se sont faits les instruments de Bismarck pour accomplir la destruction de Paris au profit de Berlin.

Voici sa lettre:

Nouvelle Orléans, 17 juin 1871.

Monsieur le rédacteur de l'*Abeille*,

Monsieur,

Dans votre numéro du 15 courant, je lis sous ce titre: "*La Commune à la Nouvelle Orléans*" une critique parfaitement aimable dont je ne me permettrai de relever qu'un seul fait, parce qu'il m'est personnel. C'est pourquoi, Monsieur, je réclame de votre impartialité l'insertion de la réponse que je vais avoir l'honneur de vous faire.

Après quelques phrases de gracieuseté que l'*Abeille* prodigue avec une générosité ... rédacteur termine ainsi: "Nous n'avons trouvé que trois noms dans cette feuille et nous nous abstiendrons de les reproduire, car le public pourrait ne pas être aussi indulgent que nous le sommes pour les admirateurs des sauvages communards qui ne rêvent, si ce n'est incendier Paris en cendres et qui affichent la prétention d'imposer au monde entier les doctrines d'une minorité intime par l'incendie, l'assassinat et le pillage. Mais si nous nous faisons sur les pauvres fous qui composent ce fameux club international de la Nouvelle-Orléans, c'est parce que nous croyons qu'ils sont inoffensifs."

Certes, Monsieur, sans parler de l'inconvenance des termes et du manque de courtoisie généralement adoptés par la presse, vous me permettrez de vous faire remarquer que vous nous traitez par *délégation*. Nous vous absentez de reproduire ce trouvant opposés au bas d'un article intitulé "*Signes et renseignements pour les travailleurs*" et qu'il n'est pas du tout nullement question d'incendie, d'assassinat, de pillage; mais qu'il s'agit tout simplement de vous faire connaître un nombre bien grand de ceux qui ont été ... les guerres européennes vont nous envoyer. N'avez-vous pas vous-même défendu cette cause et pouvez-vous nous en faire un crime?

Quant à la politique du *Club International* elle est pas la vôtre, je le sais; les partisans de la Commune sont des fous, des fanatiques, des monomanes ... tout ce que vous voulez, mais n'admettrez vous pas, monsieur le rédacteur de l'*Abeille*, qu'il y a comme cela des quarts d'heure dans la vie où l'homme mû par des sentiments qui sont honnêtes, généreux, se voit dépendant, honni, conspué, traqué, emprisonné, déporté par des adversaires qui n'ont pour eux que le droit du plus fort et ne comprendre, vous pas, monsieur le rédacteur, qu'à Paris comme à Eldorado, comme à Rouen, comme à la Nouvelle Orléans, cet homme affolé de désespoir, de rage, se portât à des excès qu'il déplorait peut-être le lendemain, mais que certes il commettait ? Non, n'est ce pas, monsieur, vous qui êtes l'indulgence par excellence, vous n'accorderez ce point, et vous comprendrez, avec que tout autre, qu'on peut plaindre un homme ... tressaillir, cet homme fût-il même notre ennemi, car nous ne savons pas si au fond de son cœur il n'y avait pas une fourberie, une croyance sans borne dans un principe quelconque. Pardonnez donc, afin qu'il nous soit beaucoup pardonné; n'envenimons pas les discussions, ne nous faisons pas bandes de haine et de vengeance. Majorité ne crions pas toujours aux minorités, misérables, misérables prolétaires, reprit de justice, assassins etc. etc. Instruisons-nous par l'étude impartiale du passé à faire mieux dans l'avenir, et, permettez-moi, monsieur le rédacteur, de terminer par une phrase bien simple mais pourtant bien grande d'idées.

Salut et fraternité.

Un des trois ex-membres de l'*Abeille*.
DR LOUIS.

Une lettre du docteur Louis.

... que nous n'ayons pas nommé le ... Louis dans notre article sur le ... nommé, à la Nouvelle-Orléans, nous ... unanimes place à la lettre suivante ... nous adresse. Tandis que M. ... dans une annonce que nous avons ... se pose résolument en défenseur ... Commune de Paris, M. Louis nous ... remarquer que son nom ne se trouve ... le Bulletin de la Commune qu'au bas ... article intitulé "Agence de renseignements, etc." Nous lui en donnons acte ... nous sommes heureux de constater ... abandonne pas l'adresse du Club International dont nous avons parlé.

... ant à l'indulgence que notre correspondant réclame dans la seconde partie ... lettre pour les excès commis par des ... égarés du rage et de désespoir, nous ... disposés à l'avoir pour les malheureux ... égarés qui n'ont fait que se battre

... dant du fort d'Issy, Valaque.—Gerjorak, commandant de l'artillerie de Montsouris, Valaque.

Kertzfeld, directeur en chef des ambulances, Allemand.—Iziqterdo, chirurgien-major d'un bataillon, Polonais.—Jalowski chirurgien-major des zouaves de la République, Polonais. — Kobosko, cavalier-estafette, mis à l'ordre du jour de l'armée de la Commune, Polonais.—La Cécilla, général en chef, Italien.—Landowski, aide-de-camp du général Dombrowski, Polonais. — Minara, commandant du 104e bataillon, Italien.—Marulach, aide-major du 73e bataillon, Hongrois. — Moro, commandant du 38e bataillon, Italien.—Okolowicz, et ses frères, général et officiers d'état-major, Polonais. — Ostyn, membre de la Commune, Belge.—Olinski, chef de la 17e légion, Polonais. — Pisani, aide-de-camp du général Flourens, Italien.—Potamposki, aide-de-camp du général Dombrowski, officier d'état-major, Polonais.—Plochinski, officier d'état-major, Polonais.—Pandzierawski, commandant du fort de Vanves, Polonais.

Piazza, chef de légion, Italien.—Pagno, directeur de la musique à l'Opéra, Italien. —Romanelli, directeur du personnel de la guerre, Italien.— Rouvski, chirurgien-major du 144e bataillon, Polonais.—Rubinowicz, officier d'état-major, Polonais.—Rubinowicz, chirurgien-major des fusiliers marins, Polonais. — Szyneck, chirurgien-major du 151e bataillon, Allemand.—Skalski, chirurgien-major du 56e bataillon, Polonais. — Soteriade, chirurgien d'un bataillon, Espagnol. — Thaller, sous-gouverneur du fort de Bicêtre, Allemand.—Van Hoital, commandant du 115e bataillon, Hollandais. — Velzel, commandant des forts du Sud, Allemand.—Wrobleski, général commandant l'armée du Sud, Polonais. — Wilton, chirurgien-major du 73e bataillon, Américain.—Zengerier, chirurgien-major du 74e bataillon, Allemand.

Expulsion de Victor Hugo.

Le câble nous a appris qu'à la suite de la publication de la lettre de Victor Hugo, dont nous avons donné le texte, et des scènes qui en ont été la suite, le gouvernement avait expulsé le poète récalcitrant du territoire belge.

Voici ce qui s'est passé à ce sujet au Parlement belge:

Le 30 mai, au Sénat, M. le marquis de Rodes a interpellé, en ces termes, le ministre des affaires étrangères:

Un homme aussi célèbre par son génie que par sa versatilité politique, un homme qui, tour à tour, légitimiste sous la restauration, orléaniste et pair de France sous le gouvernement de Juillet, ami de Jérôme Bonaparte en 1848, puis républicain; enfin socialiste, abusant de l'hospitalité que la Belgique lui avait accordée à plusieurs reprises, a répondu par un défi aux déclarations que le gouvernement avait faites à la législature, et que le pays avait approuvées. Dans cette circonstance, je demande à mon honorable ami, M. le ministre des affaires étrangères, quelles sont les mesures que le gouvernement se propose de prendre pour faire respecter les lois, et venger la morale publique outragée.

M. le baron d'Anethan, ministre des affaires étrangères.—A la suite de la lettre de M. Victor Hugo, que je crois inutile de qualifier, l'opinion publique étant chargée de le faire, à la suite des scènes qui ont suivi cette publication, le gouvernement a pensé que la provocation au mépris des lois et à la désobéissance aux ordres du gouvernement.

M. le président.— Une véritable bravade!

M. le ministre. — Il était de nature à pouvoir compromettre la tranquillité publique. Le gouvernement en cette circonstance, comme cela a eu lieu dans les circonstances antérieures à l'égard du même personnage, le gouvernement a cru devoir prononcer M. Victor Hugo à quitter la Belgique.

Des membres.—Très bien! très bien!

M. le ministre.—M. Victor Hugo s'y est carrément refusé.

Dès lors, messieurs, le devoir du gouvernement nous a semblé tracé. Nous avons soumis au roi un arrêté qui prononce à M. Victor Hugo de quitter le territoire de Belgique. Cet arrêté est signé. Il sera exécuté.

Nous croyons, messieurs, que le gouvernement a agi dans cette circonstance comme il devait le faire, et il a observé autant qu'il le pouvait les convenances envers la personne, et il a agi comme l'exigeaient les intérêts du pays et la dignité du gouvernement.

Des membres.—Très bien!

M. le ministre de l'intérieur.—Je me rallie complètement à les mesures qui ont été exprimées par M. le marquis de Rodes, quant aux mesures à prendre à l'égard de l'individu dont il s'agit. Il est clair le gouvernement des mesures qu'il a prises, crois que c'est rendre un service, non seulement à la Belgique, mais encore à l'humanité, que de tenir le personnage qui nous a été faite par M. le ministre des affaires étrangères au nom du gouvernement.

L'incident est clos.

Dans la séance de la Chambre des représentants de Bruxelles du 21 mai, M. Dufuisseaux a demandé si quelque agent ... vernement étranger avait réclamé l'expulsion de M. Victor Hugo, et dans le cas d'une réponse négative, quels étaient les motifs de la mesure rigoureuse prise à son égard. Il a proposé l'ordre du jour suivant:

"La Chambre, regrettant la mesure rigoureuse qui a frappé M. Victor Hugo, passe à l'ordre du jour."

Le ministre de la justice a répondu:

"La lettre écrite par M. Hugo a causé une grande excitation en Belgique et a soulevé un sentiment général d'indignation. Ceux qui ont été défaits à Paris ne sont pas des hommes politiques, mais des incendiaires et des assassins. Il y a néanmoins des individus plus coupables encore: ce sont ceux qui les encouragent, ce sont ces malfaiteurs intellectuels qui cherchent à agiter le peuple en semant la discorde entre le capital et le travail. En outre, la lettre de M. Victor Hugo contient des injures directes contre un gouvernement avec lequel nous entretenons les meilleures relations diplomatiques."

Le baron d'Anethan a ensuite informé la Chambre que le gouvernement avait demandé d'abord à M. Victor Hugo de s'éloigner pour quelque temps.

Il a répondu qu'il savait que les classes moyennes étaient exaspérées contre lui, mais qu'il possédait les sympathies des travailleurs. Le baron d'Anethan a ajouté que le gouvernement ne permettrait pas aux individus qui ont eu des rapports avec la Commune d'entrer en Belgique. Quant aux extraditions, chaque cas fera l'objet d'une enquête, afin qu'on puisse s'assurer si le délit rentre dans la catégorie des crimes ordinaires ou politiques.

Le ministre a protesté contre une interruption de M. Jottrand, qui a dit que c'était une affaire de brigands contre des brigands.

M. Anspach, bourgmestre de Bruxelles, a déclaré que les griefs articulés dans la lettre de M. François Hugo n'étaient que de pures fictions.

L'ordre du jour de M. Dufuisseaux a été rejeté par 61 voix contre 5.

Le Sauvetage de Notre-Dame.

Un interne de l'Hôtel-Dieu de Paris communique les détails suivants sur la tentative d'incendie dont l'Hôtel-Dieu et l'église Notre-Dame ont été l'objet:

Le mercredi, 24 mai, à trois heures du matin, un officier d'ambulance, agent du comité central, se présentait à l'Hôtel-Dieu; il était suivi d'une quinzaine d'individus de quinze à dix-huit ans, escortant deux tonnes de pétrole. Au nom du Comité de salut public, il réquisitionne un vibrequin et des scieux, pour répandre le liquide inflammable. L'interne en médecine, de garde ce jour-là, effrayé de cette demande, chercher le directeur, l'engageant à ... qu'ils allaient courir les dangers qu'ils allaient courir les malades. Après quelques pourparlers inutiles, ils s'éloignent sans des ustensiles.

Vers onze heures, un ouvrier, qui avait vu sortir de la fumée de Notre-Dame, vint donner l'éveil à l'Hôtel-Dieu. Un interne se transmit la nouvelle à ses collègues alors à table. Six de ces jeunes gens, à la fois pleins d'anxiété et d'indignation, s'empressent d'aller trouver le directeur et l'engagent à fournir des hommes et la pompe de l'Hôtel-Dieu pour éteindre le commencement d'incendie.

Cette démarche n'ayant pas abouti, ils se rendent eux-mêmes à Notre-Dame. L'ouvrier qui avait donné l'alarme, leur montre que petite colonne de fumée qui sortait par une lucarne; quelques voisins se joignent à eux. Tout étant alors appel à l'humanité, ces mêmes hommes trouvent qu'il y a à l'Hôtel-Dieu cent cinquante malheureux blessés défenseurs de la Commune, et qu'ils vont être asphyxiés par son ordre. Ces quelques mots soulèvent l'indignation des assistants, qui se joignent à la petite troupe.

Le souveur et le bedeau, malgré les menaces qu'avaient faites les incendiaires, ouvrent les clés. On ouvre alors la porte d'entrée de la nef de l'Hôtel-Dieu. Une petite troupe, où les femmes, les jeunes filles, les enfants abandonnés, était déjà assez imposante. Quelques-uns se risquent au milieu de cette atmosphère épaisse et brûlante, chargée de vapeurs de pétrole. L'obscurité était complète.

Après dix minutes d'anxiété et de recherches pénibles,—car, à chaque instant, les plus forts veulent reprendre haleine à l'extérieur,—on allait renoncer à l'entreprise, lorsque survint un pompier; on le prie de prêter son concours, ce qu'il s'empresse de faire, malgré le défaut fait par la Commune.

Un brasier est découvert à la hauteur du chœur. On se rend maître du feu en cet endroit. Les plus ardentes marches ensuite sur les débris fumants et découvrent un autre brasier, à la hauteur du maître-autel. Nouvelles efforts, pourvoyant d'un nouveau foyer.

Pendant ce temps, quelques travailleurs cernent les vitres, afin d'amener un peu d'air dans cette fournaise; plus vitres ainsi choisies au milieu des vitraux modernes de peu de valeur.

D'autre part, en force une des grandes portes, et l'atmosphère devient un peu plus respirable.

Un troisième brasier se trouvait à la hauteur de la chaire; on en vient à bout assez facilement. Là, on avait amoncelé des chaises, des pupitres, des balustrades. Cet immense bûcher allait jusque sous le grand orgue, et se joignait à un autre dressé autour d'un grand Christ et d'une statue de la Vierge, amenés là tout exprès. Les portes étaient à la base; le pétrole avait dû aussi y jouer un rôle, et le feu devait ... et brûler, en continuant ses ravages.

Tout à coup, le jour se fait dans la cathédrale, l'air devient respirable; hommes, femmes, enfants, se précipitent sur chaises, ces balustrades enamoncelées, et les portent sur la place du parvis, sans manger à la barricade du pont d'Arcole, et sans se laisser arrêter par les balles qui sont envoyées de la caserne du Châtelet.

Ce travail achevé, on put se rendre compte des ravages causés par le feu: tous les trones avaient été brûlés, les tableaux, les reliquaires défoncés et pillés, le bénitier de bronze brisé, le grand lustre crevé et renversé. L'heureuse intervention des internes avait rendu peu graves les dégâts causés par le feu; les boiseries du chœur ont été préservées presque complètement, le chœur et les orgues sont intacts; les livres saints, les chaises, fauteuils, sont en partie brûlés; les chapelles latérales ne sont pas endommagées; mais le sol est souillé en différents endroits.

Le premier sauvetage terminé, on visite l'édifice nouvellement, les orgues et les galeries, puis les tours, où se trouve une forêt de charpentes qui remontent à huit cents ans; son salut est dû à l'oubli ou à l'ignorance des insurgés.

Pendant ce temps, les fédérés étaient toujours maîtres des barricades des quais Saint-Michel et Montebello, situé que de l'île de la Cité.

On organise cependant une garde pour essayer de conserver ce qui avait été si heureusement sauvé; plus de quarante personnes se font inscrire; chacun monte la garde à son tour, sans être inquiété. Vers onze heures du soir, enfin, l'île de la Cité était au pouvoir de l'armée, et la magnifique basilique était définitivement sauvée.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE. — Réunion hier, à midi, sous la présidence du maire Flanders.

Des remerciements sont votés pour MM. Saml Smith, John E. Zuptz, C. H. Slocomb, C. Rosenius, W. B. Schmidt, Charles T. Howard, J. L. Gubernarius, Hugh McCloskey et M. Carvin, qui ont signé le cautionnement de la ville dans l'appel du jugement de la Cour de Circuit des Etats-Unis.

L'ordonnance pour le remboursement des contribuables qui ont payé plus que leurs contributions est adoptée. Elle portera qu'il sera fait un registre du surplus payé par chaque contribuable; que ce surplus sera porté à son crédit et compté en paiement des taxes futures qu'il pourra devoir.

Une ordonnance portant qu'aucun certificat de 7-30 ne sera émis par une somme au-dessous de $20. Pour une réclamation se élevant pas à ce chiffre un semblable certificat ne sera pas d'intérêt sera délivré, lequel joint à la autre et formant une somme de $20 et au-dessus sera convertible en un certificat de 7-30.

Une communication du former du Canal Carondelet, proposant de transférer à la ville le contrôle du canal et du Bayou St-Jean, est référée à l'administrateur des affaires publiques.

L'ordonnance proposée à la dernière séance pour la consommation d'une levée de terre dans le long du lac, par la Compagnie du Canal du Mississippi et du Golfe, donne lieu à une discussion irrégulière. Le maire demande quel plan on suivra. M. Cockrom répond qu'il y a deux plans au bureau du voyer, tous deux acceptables. Alors, dit le maire, l'affaire reste entièrement à la disposition de le voyer. Dans lui répondre, le Conseil vote l'ordonnance.

M. Resnick rapporte une résolution permettant à un ainé particulier de 50 personnes, représentant par M. Grosz, Pfirst, d'amarrer un bain flottant dans le fleuve, au wharf de la rue Conti, Second District, du lieu jusqu'à ce que le Conseil ait statué suivant le bon plaisir du Conseil. La résolution est adoptée.

Le Conseil ajourne à demain, ajourné-d'hui à midi.

UN VOLEUR PRIS SUR LE FAIT. — Hier matin vers 10 heures, les cris de: au voleur! à la garde! retentissaient dans la rue des Magasins, près de la rue Terpsichore. Ces cris étaient ceux d'une femme qui appelait la police afin de la sauver contre un coquin de nègre fuyant de sa maison rue des Magasins No 416, avec plusieurs paquets d'effets appartenant à la ... de la police du port, qui, en ce moment, informé par Mme Wild, la victime du vol, de ce qui venait de lui arriver, se mit à la poursuite du nègre, l'arrêta et l'amena au No 412. Là on le fouille et on trouve dans sa poche trois milles et quelques francs, un certain nombre d'effets qui ont été volés à la station des recorders où on a tiré de ses poches des mouchoirs blancs, du tabac et divers autres objets fort peu à l'usage des nègres.

C'est pour la quatrième fois que la résidence de Mme Wild a été visitée par des voleurs. Son attention a été éveillée cette fois par les cris d'une blanchisseuse qui venait de voir, à l'œuvre dans la salle à manger et qui, sur le coup, a été frappée de menaces de mort qu'il proférait contre elle pour l'empêcher de parler.

L'AFFAIRE FARIE ET GARVEY.—On est parvenu à faire à nouveau un jour dans cette affaire de meurtre et de vol, et après ce travail pénible, la cour s'est ajournée à ... à 10 heures. Les jurés sont tous de couleur. Voici leurs noms:

E. Bernard, Wm Russell, Wm Briscoe, Jos. Jackson, Jas. Jackson, Elijah Williams, Leon Campbell, Evans Hamilton, E. Vissler, E. Bayuas, W. H. Gueronell, Geo. Washington.

MORT DE L. E. LYONS.—L'enquête faite jusqu'ici par le coroner, à propos de L. E. Lyons, opérateur télégraphique, mort à l'hôpital, dimanche dernier après-midi, des suites d'une lésion à la tête, a été ajournée. Il est qu'il mettre la justice sur la voie de l'homicide présumé. Tous les témoins appelés à déposer ont dit que Lyons était fort adonné à la boisson, et l'on est porté à croire que, dans un moment d'ivresse, il a fait une chute qui a été la cause première de son malheureux sort.

SCANDALE.—Baker, le commissaire du corps de garde dans le 3e District, étant à Milneburg, dimanche dernier, a demandé un verre de liqueur à la barre de l'hôtel de Washington. Ce verre lui ayant été refusé, par le maître, il a fait le tour du bar, et est passé à tout le monde. Baker s'est emporté, a cassé plusieurs verres et se disposait à casser une glace, lorsque un homme de police le saisit, l'amène au poste et le loge dans une des cellules de la station même où il était employé.

Le gouvernement autorise le rétablissement de la lithographie privée dans les départements de la Seine et de Seine et Oise.

Un manifeste des Républicains français annonce l'adhésion de 6 journaux de plus à leur cause.

La Banque de France a repris la publication de ses relevés.

Londres, 20 juin.—A la Chambre des Communes aujourd'hui, le vicomte Enfield, sous-secrétaire des affaires étrangères, a déclaré que le gouvernement donnera le lendemain avis aux réclamants britanniques, sous le traité de Washington, pour qu'ils soumettent leurs réclamations et leurs preuves devant la commission créée par ce traité, dans les 6 mois qui vont suivre.

Le ministère de la justice, dit le *Gaulois*, fait étudier en ce moment la législation anglaise relative à la déportation des condamnés.

On sait que cette législation, absolument différente de la nôtre, bien plus intelligente, et surtout bien plus humanitaire, a permis à l'Angleterre de créer, de peuples soixante ans à peine, des colonies où ne peut plus déportation, et expatrient des condamnés sans feu ni lieu, qui, en arrivant dans ces pays lointains, se trouvent immédiatement constitués à l'état de propriétaires terriens. Sidney, Melbourne, villes immenses, ont été pour ainsi dire les colons les convicts de la Grande-Bretagne.

On voudrait créer, sur les bases si humanitaires adoptées par l'Angleterre, des centres coloniaux sur certains points du globe que nous occupons.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 20 juin.—L'avoeat de district actuel des Etats-Unis dans le Mississippi et son prédécesseur, général Gordon Adams, sont ici pour témoigner devant le comité Ku-Klux. Ils ont été cités par M. Blair.

Le bureau d'agriculture rapporte que la culture du blé a augmenté de 750,000 acres en du 4 pour cent. L'augmentation est en grande partie à l'ouest du Mississippi.

Le bureau de la statistique a préparé d'après officiers du Revenu interne dans les Etats du Sud s'élève à près de trois millions. La Louisiane figure dans ce chiffre pour $1,196,000.

Washington, 20 juin.—Les commissaires nommés par la commission des salaires des nations ici fait, ne pourront s'occuper que de leurs affaires ci-dessous de $8000.

Washington, 20 juin—La démission du Col. Clifford, Thompson, chef de inspecteur et détectives du Revenu, a causé une excitation considérable dans les cercles politiques. Le bruit est que cette démission a été forcée par Grant sur information reçue, que Thompson a vendu au bureau de la Compagnie du chemin de fer central de New-York, deux jours avant la nouvelle fut promulguée, la décision du commissaire sur l'affaire de la taxe des spirits, ce qui a mis cet officier à même d'éviter toute perte. La somme reçue pour l'information, aussi vendue, aurait été de $5000.

Le général Pope a été nommé par Grant ... Il y a un renouvellement de hostilités entre le gouvernement indien Parker et le bureau de la commission indienne qui surveillent ... qui ... leur position ... ceux ... Les ... Les ... Les